



# Lancement de la nouvelle campagne tabagisme passif

Rubrique : actualités - Date : mercredi 1er juin 2005

---

A l'occasion de la Journée Mondiale Sans Tabac, l'INPES a présenté hier la nouvelle campagne de la saga tabagisme passif. Ce nouveau volet s'intéresse, cette fois-ci, aux restaurants, bars et café.

L'INPES a également présenté les derniers résultats de son baromètre santé où l'on peut apprécier le net recul du tabagisme chez les plus jeunes et les femmes. Cependant, la consommation n'est plus à la baisse et semble stagner.

Ci dessous, vous découvrirez le communiqué de presse de l'Institut où les prochains projets en matière de lutte contre le tabagisme sont présentés.

**Lancé le 23 mars 2003 par le Président de la République, le plan cancer comportait de nombreuses mesures pour lutter contre le tabac : fortes hausses des prix du tabac, apparition d'avertissements sanitaires efficaces sur les emballages de tabac, législation profondément renforcée, campagnes médiatiques plus percutantes, développement des dispositifs d'aide à l'arrêt, renforcement des actions de proximité avec le dispositif « emplois-jeunes tabac » et la mise en place des appels à projets cancer.**

## **Une baisse de la consommation confirmée**

En 2004, 29,9% des 12-75 ans déclarent fumer ne serait ce que de temps en temps (33,4 % chez les hommes versus 26,6 % chez les femmes). Ce pourcentage correspond à environ 13,8 millions de fumeurs actuels en structure de population 1999. Il représente une baisse de plus de 3 points (soit 10%) en 5 ans.

La tendance à la baisse déjà observée à travers les ventes de tabac se confirme et plus particulièrement chez les femmes et les jeunes.

## **Lancer une concertation sur l'interdiction complète de fumer dans les lieux collectifs**

Le tabagisme passif constitue un risque avéré pour la santé. Il augmente de 25 % le risque de développer des maladies cardiaques, provoque le cancer (principalement le cancer du poumon) et aggrave l'asthme. C'est pourquoi, le Ministre des solidarités, de la santé et de la famille charge l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) de lui remettre, en concertation avec les ministères et acteurs concernés un rapport sur les conditions de mise en place d'une interdiction complète de fumer dans les lieux collectifs et, en particulier, les lieux de travail.

En appui à ce travail de concertation, l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) lance une campagne d'affichage sur les dangers du tabagisme passif dans les bars restaurants et rediffuse du 31 mai au 19 juin la première campagne télévisée nationale sur le tabagisme passif.

### **Aider les fumeurs dans leur démarche d'arrêt**

Afin d'aider, les fumeurs dans leur démarche d'arrêt et en complément de la ligne téléphonique tabac info service (0825 309 310), un site internet entièrement dédié à l'arrêt du tabac à été réalisé : [www.tabac-info-service.fr](http://www.tabac-info-service.fr).

Ce dispositif de communication est complété par de nombreuses actions de terrain, ainsi l'expérimentation de la gratuité des substituts nicotiques auprès des populations les moins favorisées se poursuit et des consultations expérimentales de groupe seront ouvertes sans rendez-vous dans 20 régions.

### **Informers et soutenir les professionnels de santé**

Afin d'inciter les professionnels à aborder les problématiques liés au tabac avec leurs patients, un kit d'information composé d'affichettes, de documents d'information & a été envoyé aux médecins. Des annonces presse pour les informer des ressources mises à leur disposition afin de les aider à sensibiliser leurs patients seront publiées dans la presse médicale et un espace a été spécialement conçu pour eux sur le site internet [www.tabac-info-service.fr](http://www.tabac-info-service.fr).

Consulter le dossier de presse complet